



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 006 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 15 août 2011

Président

M. James Rajotte

Comité permanent des finances

Le lundi 15 août 2011

•(1800)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): La séance n° 6 du Comité permanent des finances est ouverte.

Je tiens à souhaiter à tous la bienvenue à Ottawa. Je suis heureux de vous voir.

Je vais vous lire le passage exact du Règlement en vertu duquel nous nous réunissons aujourd'hui. Conformément à l'article 106(4) du Règlement, une réunion a été convoquée puisqu'une demande signée par au moins quatre membres du comité a été soumise à cette fin. Tous les membres ont reçu par courrier électronique une copie de la lettre où la tenue de la présente réunion est demandée. Comme il est indiqué dans la lettre, la présente réunion a pour but de déterminer si le comité souhaite mener une étude sur la crise de l'endettement et la tourmente économique qui sévissent actuellement aux États-Unis et en Europe et les répercussions qu'elles pourraient avoir sur le Canada, et si le comité entend tenir ultérieurement d'autres réunions sur cette question.

Il s'agit de l'unique point à l'ordre du jour.

À titre informatif, je vais vous lire un extrait de l'ouvrage de O'Brien et Bosc:

Saisi de la demande, le comité détermine s'il veut délibérer de son objet ou non. Il n'a pas à conclure le débat. Si le comité décide d'étudier la question, il peut le faire de la manière qu'il désire et au moment qu'il choisit.

Nous avons la lettre entre les mains. Aux fins du compte rendu, je tiens à signaler que cette lettre a été signée par cinq membres du comité.

Si je ne m'abuse, madame Nash, vous souhaitez lancer la discussion d'aujourd'hui.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Merci, monsieur le président. Je remercie également mes collègues d'avoir accepté de se réunir moyennant un préavis relativement bref.

Je sais que personne ne s'attendait à se trouver ici ce soir, mais il ne fait aucun doute que les événements des deux ou trois dernières semaines ont attiré l'attention, non seulement au Canada, mais également dans le monde entier. Ce qui se passe au sud de la frontière, à savoir la révision à la baisse de la cote de crédit des États-Unis et les turbulences sur les marchés qui en ont découlé, de même que la crise de l'endettement des États souverains en Europe, ont été des sujets de préoccupations pour bon nombre de personnes un peu partout dans le monde et au Canada.

Comme nous le savons, le Canada ne se trouve pas du tout dans la même situation que les États-Unis. Le Canada a le meilleur rapport dette-PIB du G-7. Aucune crise de l'endettement ne sévit au Canada. Comme nous l'avons mentionné à maintes reprises à la Chambre et ici même, au sein du comité, le Canada se heurte à d'autres types de problèmes, par exemple celui du chômage — de nombreux Canadiens demeurent préoccupés par la crise de l'emploi.

Nous recommandons que le comité mène une étude afin d'examiner les répercussions que pourraient avoir sur le Canada l'incertitude et les problèmes économiques auxquels se heurtent, tout d'abord, les États-Unis, notre principal partenaire commercial, de même que les États européens. Quelle pourrait être l'incidence de ces problèmes sur le Canada, et que peut faire le pays pour se préparer à y faire face du mieux qu'il ne peut? En outre, le printemps dernier, nous avons exprimé des préoccupations quant au fait que le budget portait davantage sur la lutte au déficit et la réduction de la dette que sur la création d'emplois. Nous sommes toujours aux prises avec cette préoccupation. Dans une conjoncture où les taux d'intérêt sont bas, aurions-nous la possibilité d'investir des sommes plus importantes dans les infrastructures stratégiques afin de stimuler la reprise économique au pays?

Il s'agit là de quelques-uns des sujets sur lesquels nous aimerions nous pencher.

À notre avis, les Canadiens veulent participer à une telle discussion, et, à titre de parlementaires, notre rôle consiste à poser des questions, à présenter aux Canadiens des options de manière à ce qu'ils puissent eux aussi prendre part à la discussion, et à les rassurer en leur montrant que les parlementaires se penchent sur des questions de nature économique et examinent les options qui nous permettront de mieux nous préparer pour l'avenir. C'est la principale raison pour laquelle nous voulons entreprendre une étude.

Nous savons que, par le passé, les prévisions de déficit ont posé quelques problèmes au gouvernement. Même cette année, le déficit a été surévalué de 13 milliards de dollars — les choses peuvent donc changer très rapidement. Qu'en est-il de nos prévisions budgétaires, quels chiffres examinons-nous, et quels plans avons-nous élaborés afin de protéger les Canadiens dans l'avenir?

Nous estimons que le gouvernement a un rôle à jouer en matière de croissance et de développement économiques, à un moment où les entreprises utilisent une bonne partie de leurs fonds pour rembourser leur dette, et ne peuvent donc pas investir comme nous voudrions qu'elles le fassent. Les consommateurs croulent sous les dettes. Le gouvernement pourrait jouer un rôle très important en investissant dans les infrastructures stratégiques, par exemple dans les transports, les télécommunications et d'autres types d'infrastructure.

Pour cette raison, nous aimerions assurément entendre ce qu'ont à dire le ministre et le gouverneur de la Banque du Canada, mais également des économistes indépendants et diverses autres personnes, de manière à ce que les Canadiens puissent être invités à prendre part au débat et à être rassurés en sachant que les parlementaires et les membres du comité sont au courant des problèmes économiques auxquels se heurte le Canada, et ont examiné en détail les options qui s'offrent à nous et ont confiance à cet égard. Il s'agit là de la justification de la réunion de ce soir.

•(1805)

Le président: Merci beaucoup, madame Nash.

Nous allons passer à M. Brison, s'il vous plaît.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Merci, monsieur le président.

Pour faire suite aux commentaires de Mme Nash, je tiens à mentionner que nous souhaitons tous que le comité joue un rôle constructif en rassurant les Canadiens en ce qui concerne la tourmente qui a secoué l'économie mondiale au cours des quelques dernières semaines. Il y a beaucoup d'incertitudes dans l'air. Le comité et le Parlement peuvent contribuer à répondre aux questions des Canadiens, plus particulièrement parce qu'ils constituent un mécanisme que le gouvernement peut utiliser pour dissiper l'incertitude qui plane actuellement à certains égards.

Durant bon nombre des quelques dernières semaines, les attentes de beaucoup d'investisseurs et de particuliers canadiens ont changé. De toute évidence, ce qui s'est passé au cours des dernières semaines sur les marchés financiers mondiaux et au sein de l'économie américaine, de même que l'incertitude qui règne en Europe, auront une incidence sur les hypothèses sur lesquelles le gouvernement s'est fondé pour établir ses prévisions.

Plus particulièrement, lorsque nous reprendrons nos travaux en septembre, à titre de parlementaires, nous devrons disposer de renseignements solides sur les répercussions éventuelles de quelques-uns de ces problèmes financiers mondiaux sur les prévisions et le budget du gouvernement. J'estime que les investisseurs et les citoyens du Canada auraient avantage à disposer de ces renseignements. C'est la raison pour laquelle, à notre avis, il serait important que le ministre des Finances et des représentants de la Banque du Canada se présentent devant le comité, et, à ce moment-ci, je serai d'accord avec l'idée qu'un groupe d'économistes en mesure de nous fournir des éclaircissements se présente devant le comité. Cela serait utile.

Les réunions à ce sujet n'auraient pas à s'étaler sur plusieurs jours — nous pourrions tenir une séance concise, productive et informative qui contribuerait à éclairer les citoyens et les investisseurs du Canada à un moment où nous sommes en proie à l'incertitude.

Le président: Merci, monsieur Brison.

Nous allons passer à Mme Glover. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous mes collègues. J'espère que vous avez passé un bel été, mais surtout, que vous êtes parvenus, un tant soit peu, à vous reposer. De nombreuses inquiétudes ont vu le jour durant l'été.

Les Canadiens ont fait savoir au gouvernement que l'économie et l'emploi étaient des questions de la plus haute importance, et c'est la raison pour laquelle, au cours de la dernière législature, nous avons mis en oeuvre le Plan d'action économique du Canada. Il s'agissait d'un plan qui contribuait à mettre l'accent sur la création d'emplois. Ce plan a contribué à mettre l'accent sur la création d'emplois à un point tel que, depuis juillet 2009, plus de 600 000 emplois ont été créés. Il s'agit d'une histoire de réussite, à telle enseigne que le Canada fait l'envie de pays de toutes les régions du monde. Il s'agit de pays avec lesquels le ministre des Finances entretient des relations continues et poursuit un dialogue à propos de l'économie mondiale, vu l'incertitude qui règne en ce moment. Je suis d'accord avec M. Brison pour constater qu'il y a de l'incertitude.

Cependant, si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour discuter de ce que nous allons faire pour redonner confiance aux Canadiens et veiller à ce qu'ils sachent que le Canada dispose d'un plan. Ce plan constitue la phase suivante du plan d'action économique du Canada, à savoir un budget déposé par le ministre des Finances et le gouvernement en prévision de certains risques, mais également afin d'offrir des emplois et de protéger l'économie du pays.

Il est important que le comité dissipe les préoccupations des Canadiens, mais il doit le faire tout en demeurant une instance sérieuse. À l'heure actuelle, ce qui m'inquiète, c'est que le comité emprunte une voie dont on ne revient pas, une voie de non-retour qui le transformerait en quelque chose qui n'aurait jamais dû être.

Nous demandons la tenue d'une réunion spéciale pour redonner confiance aux Canadiens et pour discuter d'un plan gouvernemental. Je conviens qu'il s'agit là de quelque chose que nous devrions faire.

À cette fin, nous devrions inviter le ministre des Finances et des représentants de la Banque du Canada à se présenter devant le comité. Les membres du parti gouvernemental souscriraient à l'idée d'inviter le ministre des Finances à se présenter devant le comité vendredi à 9 heures, et un représentant de la Banque du Canada le même jour, de 10 à 11 heures. Il est à souhaiter que le gouverneur de la Banque, M. Carney, soit disponible, mais vu le court préavis, il est possible que cela ne soit pas le cas. Toutefois, nous pourrions assurément demander à d'autres représentants de la Banque du Canada de se présenter devant le comité.

N'oublions pas que le FMI et l'OCDE ont mentionné que le Canada avait très bien surmonté la crise, et qu'ils s'attendent à ce que son taux de croissance soit l'un des plus rapides des pays du G-7. Le Canada vient tout juste de se voir attribuer une cote de crédit AAA en raison de la stabilité de son économie et de ses institutions. Dans le cadre de cette évaluation de la cote de crédit, la capacité financière du gouvernement a été examinée, et il a été considéré que le gouvernement faisait très bonne figure à ce chapitre.

Aujourd'hui, je tiens à assurer aux Canadiens que le gouvernement observe constamment l'économie mondiale. Pas plus tard que la fin de semaine dernière, le ministre des Finances s'est entretenu avec les ministres des Finances des pays du G-7. Ils discutent régulièrement avec le gouverneur de la Banque du Canada, M. Carney, il continuera de le faire afin de protéger les intérêts des Canadiens.

J'estime que le comité peut, cette semaine, travailler pour que cette confiance des Canadiens se maintienne. Dans ma circonscription, nombreux sont ceux qui me font part de leurs préoccupations, mais ils disent également qu'ils s'estiment très heureux de vivre au Canada à ce moment-ci, qu'ils sont très reconnaissants au gouvernement d'avoir pris quelques mesures pour protéger leurs emplois et l'économie, et qu'ils sont très contents que le Canada fasse l'envie des pays du monde entier.

À mon avis, le ministre serait très heureux de se présenter de 9 heures à 10 heures devant le comité pour expliquer de façon plus approfondie ce que le gouvernement a fait pour s'assurer que le Canada demeure sur la bonne voie, celle de la stabilité et de la prudence. Le leadership dont ont fait preuve les Canadiens a fait jaser partout dans le monde.

J'approuve l'idée d'inviter le ministre des Finances et un représentant de la Banque du Canada à se présenter devant le comité vendredi matin, respectivement de 9 à 10 heures et de 10 à 11 heures, de manière à ce que nous puissions continuer de faire savoir aux Canadiens que le gouvernement travaille d'arrache-pied et continuera de protéger leurs intérêts en se préoccupant de l'économie mondiale et de l'économie nationale, et en créant des emplois et en les protégeant.

• (1810)

Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Glover.

Monsieur Mai, avez-vous des observations à formuler?

[Français]

M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD): Je veux remercier tout le monde d'être ici et vous souhaiter la bienvenue.

Bien sûr, ce qui s'est passé dernièrement en ce qui concerne les marchés financiers, en Europe comme aux États-Unis, a créé beaucoup d'incertitudes. Nous sommes ici aujourd'hui pour traiter de ces incertitudes. Nous voulons travailler ensemble pour trouver des solutions. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé de tenir cette réunion, aujourd'hui.

Aussi, nous voulons informer les Canadiens des mesures qui seront prises à ce sujet. Nous sommes très heureux que le ministre et le gouverneur de la Banque du Canada puissent être présents. En outre, nous pensons que c'est important d'entendre des experts, des économistes nous présenter d'autres options. C'est important de comprendre non seulement tout ce qui se passe sur le plan économique à l'étranger, mais aussi les répercussions que cela peut avoir sur les Canadiens.

Dans mon comté, plusieurs personnes m'ont dit qu'elles étaient inquiètes. On parle justement des coupes en matière d'emploi, ce qui crée une certaine incertitude. Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire d'investir dans les infrastructures, comme le pont Champlain dans mon comté. C'est un domaine sur lequel on devrait davantage se concentrer.

Donc, nous demandons qu'il y ait une ouverture et qu'on puisse trouver le plus de solutions possible. Pour ce faire, nous proposons donc d'entendre plusieurs différents témoignages et options pour pouvoir vraiment traiter des problèmes qui existent présentement de par le monde et nous assurer qu'au Canada nous puissions mieux nous en sortir. Nous nous en sommes bien tirés jusqu'à présent, mais nous pouvons faire mieux encore. C'est donc pour cela que nous proposons de rencontrer des témoins et voulons avoir le plus d'options possible.

• (1815)

[Traduction]

Le président: Merci.

D'après la liste des intervenants, il nous reste à entendre Mme McLeod, M. Marston et M. Hoback.

Allez-y, madame McLeod, s'il vous plaît.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Merci. Mes commentaires se situent dans le prolongement de ce qui a été dit.

À coup sûr, je suis d'accord avec le fait qu'il est très important que nous fassions participer les Canadiens à ce débat. Sans aucun doute, dans ma circonscription, et, si je ne m'abuse, dans bon nombre de circonscriptions du pays, les députés se sont attelés à cette tâche.

La période prévue pour le dépôt d'observations écrites liées aux consultations prébudgétaires a récemment pris fin, et dans quelques semaines seulement, nous assisterons à une mobilisation à très grande échelle des Canadiens. À mon avis, à l'heure actuelle, chaque parlementaire est probablement en train de mener des discussions avec ses mandants, ce qui lui permettra de recueillir de précieux renseignements en prévision des consultations prébudgétaires.

Le président: Merci, madame McLeod.

Allez-y, monsieur Marston, s'il vous plaît.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Merci.

Je tiens moi aussi à remercier tout le monde de s'être présenté ici aujourd'hui. Je sais qu'il est plus difficile pour certaines personnes que pour d'autres de renoncer à passer du temps dans leur circonscription, mais je sais que vous travaillez tous très fort. Si j'en juge d'après les sourcils froncés que je vois ici, les gens sont très concentrés.

Blague à part, le ministre des Finances a récemment fait une déclaration que j'estime encourageante. Il a affirmé qu'il était prêt à dépenser davantage dans l'avenir si l'économie a encore besoin d'être stimulée. Durant les discussions que nous avons tenues avant de nous présenter ici, nous avons parlé du fait que, si le Canada voulait investir dès maintenant, ce serait le moment idéal pour obtenir du financement, vu que les taux d'intérêt sont très bas. Bien sûr, nous sommes au courant de tout ce qui s'est passé au chapitre des infrastructures, particulièrement dans la région de Montréal.

Vous avez mentionné la cote de crédit AAA, et nous convenons qu'elle a été méritée. Il ne fait aucun doute que le Canada a fait du bon travail depuis un certain nombre d'années. Je suis certain que M. Brison aura un commentaire à formuler à propos du nombre d'années depuis lequel c'est le cas, mais le fait est que monsieur et madame tout le monde n'ont aucune idée de la manière dont le Canada s'y est pris pour obtenir une telle cote de crédit. Les gens ont l'impression d'être tenus dans l'ignorance. Les personnes qui travaillent pour des entreprises de services financiers et les gens de toutes les régions du pays qui travaillent dans le secteur des investissements comprennent cela, mais il faut informer les citoyens ordinaires.

Il s'agit de l'une des options qui nous permettront de faire cela, et je suis heureux que quelqu'un ait suggéré la tenue d'une réunion vendredi. Assurément, je suis disposé à participer à cette réunion.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Martson.

Nous allons passer à M. Hoback, et nous entendrons ensuite M. Brison.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président.

Je perçois un consensus au sein des membres du comité. Je suis heureux de constater cela, car il est très important que tout le monde comprenne que nous sommes des Canadiens, que nous faisons les choses un peu différemment qu'elles ne se font dans d'autres pays, que nous nous réunissons autour d'une table et discutons de choses, et posons des gestes appropriés au nom des Canadiens.

D'après le consensus que je perçois, monsieur le président, je propose que nous allions de l'avant et recevions le ministre des Finances vendredi de 9 à 10 heures, et un représentant de la Banque du Canada — préférablement Mark Carney, mais un représentant si ce dernier n'est pas disponible — de 10 à 11 heures. Cela constituera le point de départ de ces consultations.

J'aimerais rappeler aux membres du comité que ce que Mme McLeod a dit est absolument vrai. Nous allons bientôt commencer nos consultations prébudgétaires en vue du prochain exercice, et nous aurons l'occasion de discuter avec beaucoup d'économistes et de Canadiens de toutes les régions du pays. Je suis sûr que l'économie et les options qui s'offrent à nous à ce chapitre pour la suite des choses seront au centre des discussions — il s'agirait donc d'un moment plus approprié. Cela se passerait après que nous ayons recueilli des renseignements utiles auprès du ministre des Finances et d'un représentant de la Banque du Canada sur la situation actuelle — je fais donc cette proposition.

Le président: Merci, monsieur Hoback.

Je veux vous informer du fait que, dans la motion, nous devons indiquer l'objet de notre étude. En ce qui a trait à la formulation de la motion, si l'on s'inspire du libellé de la lettre elle-même, l'une des options serait la suivante: « Que le comité entreprenne une étude sur la crise actuelle de la dette et les troubles économiques aux États-Unis et en Europe, et leurs répercussions potentielles sur le Canada, et qu'il invite le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada à se présenter devant lui le 19 août. » Est-ce que cela...

M. Randy Hoback: Je crois, monsieur le président, que nous cherchons simplement à fournir aux Canadiens des renseignements à jour sur la situation actuelle. Pouvons-nous tourner cela autrement?

Le président: Il faut indiquer le sujet de la discussion.

M. Randy Hoback: Je suppose que le sujet était énoncé dans la lettre des membres du NPD.

Le président: C'est exactement cette lettre que j'ai citée — ainsi, si vous voulez...

M. Randy Hoback: Oui, je peux m'accommoder de cela.

Le président: Ainsi, le libellé de la motion serait le suivant: « Que le comité entreprenne une étude sur la crise actuelle de la dette et les troubles économiques aux États-Unis et en Europe, et leurs répercussions potentielles sur le Canada, et qu'il invite le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada à se présenter devant lui. »

Allez-y, monsieur Hoback.

• (1820)

M. Randy Hoback: Il faudrait ajouter : « ou un représentant ».

Le président: Oui, « ou un représentant ».

Pour débattre de la motion, nous allons entendre M. Brison, Mme Nash puis Mme Glover.

L'hon. Scott Brison: Je crois qu'il y a consensus sur l'idée d'inviter le ministre et le gouverneur ou un représentant de la Banque du Canada à se présenter devant le comité vendredi matin.

Là où les opinions divergent peut-être un peu, à mon avis, c'est sur la question de savoir si le comité doit inviter des économistes à se présenter devant lui. Mme Glover a affirmé qu'il s'agit là d'une voie de non-retour que nous devons éviter d'emprunter. Je ne pense pas que le fait d'inviter des économistes nous entraînera sur une telle voie. Un ancien président de l'Economic Club of Toronto est assis devant nous — je ne crois donc pas que nous ayons quoi que ce soit contre les économistes non gouvernementaux. Je dirais même plutôt que le fait de recevoir le ministre des Finances, un représentant de la Banque du Canada et un groupe d'éminents économistes canadiens qui nous fourniraient une analyse de la situation actuelle serait effectivement utile et nous aiderait à fournir encore plus d'éclaircissements et d'information aux citoyens et aux investisseurs du Canada. Je serais donc personnellement favorable à ce que nous

invitions également quelques économistes à se présenter devant le comité vendredi.

Le président: Merci, monsieur Brison.

Allez-y, madame Nash, s'il vous plaît.

Mme Peggy Nash: Dans le même ordre d'idées, si vous me le permettez, j'aimerais recommander que nous modifiions la motion de manière à ce qu'elle mentionne que nous voulons également accueillir vendredi un groupe d'économistes. Je crois qu'il est évidemment important que le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada se présentent devant le comité, vu la nature changeante de la situation, mais j'estime qu'il serait important, de façon à véritablement intégrer les Canadiens au débat, d'entendre les divers points de vue de quelques économistes. Certaines personnes ont des opinions et des idées différentes sur la situation. Ces opinions sont importantes, et, par conséquent, nous avons raison d'être ravis du fait que notre économie se porte mieux que certaines autres, mais posons-nous également la question de savoir s'il existe des options que nous pourrions examiner.

J'aimerais proposer une modification à cette fin. Je propose que le comité invite quelques économistes indépendants à sa réunion de vendredi. Si tous ces gens pouvaient être réunis, cela permettrait d'intégrer un plus grand nombre de Canadiens à la discussion.

Le président: Merci, madame Nash.

Nous allons passer à Mme Glover, s'il vous plaît.

Mme Shelly Glover: Merci, monsieur le président.

Je vais revenir très brièvement sur ce que M. Brison a dit, et j'expliquerai un peu mieux la signification des commentaires que j'ai formulés.

Monsieur le président, durant l'été, le membre du comité également membre du Parti libéral a publié deux articles d'actualités. Ce n'est qu'environ une heure avant la présente réunion que j'ai eu des nouvelles de ce membre.

Le comité fonctionne habituellement de façon assez collégiale. Mme Nash et moi avons discuté ensemble à un certain nombre d'occasions. Nous sommes préoccupées par l'économie. Si nous avons de véritables inquiétudes, nous en discutons ensemble. C'est dans cet ordre d'idées que j'ai fait ma déclaration précédente. Si M. Brison était véritablement préoccupé et éprouvait un sentiment d'urgence, il se serait adressé à moi — j'ai donc été assez surprise de ne pas avoir de nouvelles de lui jusqu'à une heure avant la présente réunion.

La planification des consultations prébudgétaires est déjà en cours. On est en train d'examiner l'horaire des gens, de louer des salles et de planifier des voyages. Vendredi prochain, nous en serons à trois ou quatre semaines du début des consultations prébudgétaires. C'est durant ces consultations que nous entendrons toutes les personnes dont nous venons juste de parler. Je ne vois pas l'urgence qu'il y a à chambouler tout cela. Vendredi, nous entendrons des gens qui seront en mesure de nous fournir dans l'immédiat des informations à jour. Je pense que, par la suite, le comité devrait continuer, comme il l'a fait dans le passé, d'écouter ce que les gens ont à dire, non seulement les économistes, mais également des centaines de Canadiens. Il semble que le comité ait déjà reçu plus de 300 demandes et observations écrites. Les consultations prébudgétaires prendront tous ces facteurs en considération.

N'oublions pas que des économistes ont fourni des prévisions qui ont donné lieu à ce document inestimable intitulé « La prochaine phase du plan d'action économique du Canada ». Si ce document a vu le jour, c'est grâce à ces experts et économistes indépendants.

Là encore, une proposition a été faite. Nous serions heureux de tenir une réunion vendredi pour faire en sorte que le ministre et un représentant de la Banque du Canada fasse le point sur la situation à l'intention des Canadiens, mais franchement, il ne serait pas admissible à ce moment-ci que nous en fassions plus que cela. Je pense qu'il est important que nous nous en tenions à ce programme, et que nous poursuivions nos consultations prébudgétaires. À mon avis, il est impératif que nous ne fassions rien qui puisse inquiéter les Canadiens. Je crois que le ministre des Finances et le représentant de la Banque du Canada contribueront à confirmer aux Canadiens, comme ça devrait être le cas, qu'il existe une inquiétude, mais il faut qu'ils sachent que, à titre de parlementaires, nous agissons dans leur intérêt.

Je ne veux pas que le comité pose pour la galerie. Je ne veux pas que le comité fasse dans la politiaillerie. Passons au vote. Nous connaissons la position de chacun — votons sur la tenue d'une réunion vendredi, comme l'a proposé Randy Hoback.

• (1825)

Le président: Merci.

Trois autres personnes souhaitent prendre la parole. Je pense que l'on commence à savoir clairement à quelle enseigne loge chacun d'entre nous, de sorte que je demanderai aux membres de s'en tenir à de très brefs commentaires.

Nous allons entendre M. Hoback, M. Marston et M. Brison. Allez-y, monsieur Hoback.

M. Randy Hoback: Merci, monsieur le président.

Je dois indiquer que j'abonde dans le sens de la secrétaire parlementaire. Ses termes étaient si bien choisis que je ne les répéterai pas.

En ce qui concerne la recommandation de M. Brison et de Mme Nash, vu que nous disposons d'une période de deux heures, je crois que les Canadiens aimeraient vraiment entendre ce qu'a à dire le ministre des Finances. Nous devrions lui accorder une période suffisamment longue de manière à ce que nous puissions lui poser des questions appropriées. Cela vaut également pour le représentant de la Banque du Canada. Il ne serait pas convenable de réduire le temps que nous leur accordons.

De plus, comme la secrétaire parlementaire l'a indiqué, je veux m'assurer que des gens ne se présentent pas devant le comité pour commencer à formuler des hypothèses, des opinions et des impressions, fondées sur on ne sait trop quoi. Leur boule de cristal, peut-être? J'estime qu'il est préférable que nous nous en tenions aux faits, et que les deux personnes qui sont le mieux placées pour le faire sont le ministre des Finances et le représentant de la Banque du Canada.

Je crois que nous devrions nous en tenir à cela durant la réunion proposée, en gardant présent à l'esprit que les consultations prébudgétaires commenceront bientôt. Il est à souhaiter que des économistes se présentent devant le comité à titre de témoin. Je pense qu'il s'agirait là d'un bon moment pour discuter des options et des solutions de rechange, car elles seront fondées sur ce qui devrait figurer dans le prochain budget, et non pas sur une crise survenue dans le passé.

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur Marston, s'il vous plaît.

M. Wayne Marston: Merci, monsieur le président.

Je veux revenir à la motion originale. Il était question non pas d'audiences prébudgétaires, mais d'examiner la situation qui règne

dans d'autres pays et ses répercussions éventuelles sur le Canada. Il s'agit de choses qui se passent en ce moment même en Grèce, en Italie et dans d'autres pays. Oui, si on le compare à ces pays, le Canada s'en tire bien, mais ce qui se passe là-bas pourrait avoir des répercussions ici, et les Canadiens sont inquiets.

Nous n'avons certainement pas l'intention de réduire le temps dont disposera le ministre des Finances. Je serais enchanté de l'entendre pendant une heure, mais prévoyons un peu de temps supplémentaire durant l'après-midi pour accueillir un groupe d'experts. Ce groupe pourrait peut-être essentiellement valider ce que nous aurons entendu le matin, et je crois qu'il est important que nous entendions des gens de divers horizons.

Le président: Merci.

Monsieur Brison, c'est à votre tour.

L'hon. Scott Brison: Je veux revenir à ce que Mme Glover a dit à propos des économistes. Elle a fait allusion à des économistes du secteur privé ayant fourni quelques-unes des prévisions et des hypothèses sur lesquelles on s'est fondé pour établir le budget. C'est précisément de cela qu'il s'agit, vu que la situation a changé. Ainsi, cela aura une incidence sur l'établissement du budget, et il serait utile d'entendre ce qu'ont à dire les économistes à ce propos.

Je peux comprendre que le gouvernement souhaite faire de la réunion de vendredi un exercice de propagande, mais le Parlement a la responsabilité de contribuer à fournir des informations et des éclaircissements aux Canadiens, et non pas seulement le message que souhaite faire passer le ministre des Finances. Les renseignements sur la nature des répercussions devraient provenir également d'économistes indépendants respectés.

S'ils ne se présentent pas devant le comité, ils s'adresseront aux journalistes après la réunion et donneront leurs opinions sur les propos du ministre. Cela est moins efficace que si le Parlement leur demande de fournir, de façon très constructive, des renseignements devant un comité parlementaire. Vous ne pourrez pas réduire au silence les économistes canadiens du secteur bancaire ou du secteur du travail. Ils communiqueront avec les médias vendredi, et je crois qu'il serait très utile qu'ils puissent formuler leurs commentaires dans le cadre d'une instance parlementaire.

Je répète que nous tentons d'être constructifs.

• (1830)

Le président: Merci.

Allez-y, madame Nash. Soyez très brève, s'il vous plaît.

Mme Peggy Nash: J'ai recommandé une modification de la motion de manière à ce qu'elle mentionne que nous entendrons d'autres voix.

Nous comprenons que le comité s'est réuni ce soir, et nous comprenons la proposition de recevoir le ministre et un représentant de la Banque du Canada vendredi. Je crois qu'il s'agit d'une chose positive, mais j'estime qu'il est important que nous entendions d'autres voix, et elles n'ont pas nécessairement à être celles d'économistes.

Nous savons, par exemple, que les entreprises canadiennes disposent actuellement de fonds d'une valeur de 500 milliards de dollars. Est-ce le moment de leur accorder de nouvelles réductions d'impôt? Existe-t-il d'autres points de vue à ce sujet? Est-ce que le secteur privé investit les sommes dont nous avons réellement besoin pour que l'économie continue de croître? Il serait judicieux de notre part d'entendre une diversité de points de vue. Je ne veux pas m'appesantir là-dessus, mais je pense qu'il serait bon d'examiner cette idée.

Je sais que des consultations prébudgétaires auront lieu dans un mois environ, mais les choses peuvent changer rapidement, comme nous l'avons constaté au cours de la dernière semaine. Tout peut changer en deux ou trois jours. Le Canada se trouve dans une position relativement bonne, mais il a quelques points faibles, et nous ne devrions pas avoir peur de les examiner de manière à déterminer comment nous pourrions améliorer notre position pour l'avenir, continuer de contribuer à la croissance de notre économie et faire en sorte que les Canadiens demeurent bien informés à propos de l'économie et que leur santé économique demeure bonne pour la suite des choses.

C'est dans cet esprit que j'ai proposé une modification.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Adler. Je vais vous demander d'être très bref, car j'aimerais que nous passions au vote sur cette question.

M. Mark Adler (York-Centre, PCC): Je serai très bref, monsieur le président. Je mets la question aux voix.

Le président: Vous ne pouvez pas vraiment mettre la question aux voix, mais je vous sais gré de votre suggestion.

La première question mise aux voix concerne la modification proposée par Mme Nash. Je vais d'abord lire la motion:

Que le comité entreprenne une étude sur la crise actuelle de la dette et les troubles économiques aux États-Unis et en Europe, et leurs répercussions potentielles sur le Canada, et qu'il invite le ministre des Finances et le gouverneur ou un représentant de la Banque du Canada à se présenter devant lui vendredi le 19 août 2011.

Mme Nash a proposé de modifier la motion de façon à y ajouter, après le mot « représentant », les mots « et un groupe d'économistes ».

Le vote porte sur la modification proposée par Mme Nash.

(L'amendement est rejeté.)

●(1835)

Le président: Nous allons maintenant passer au vote sur la motion principale.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci.

Nous nous reverrons vendredi matin. Si je ne peux pas être là, c'est M. Mai qui agira à titre de président.

Merci à tous. Je vous sais gré d'avoir été présents.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>